

	NUMÉRO	D É S I G N A T I O N	COEFFICIENT
35 A B	5101.44	RESSORT hélicoïdal arrière (du n° 1.207.070 au n° 1.730.871) (Pour les véhicules antérieurs au n° 1.267.900, remplacer les deux ressorts)	2
	5101.45	RESSORT hélicoïdal arrière (jusqu'au n° 1.207.069 et à partir du n° 1.730.872)	
	5164.01	JOINT caoutchouc de coupelle de ressort arrière	2
	⊗ 5164.02	APPUI caoutchouc de ressort arrière	4
	5165.01	COUPELLE supérieure de ressort arrière	2
	5165.07	COUPELLE supérieure de ressort arrière avec joint	2
	⊗ 5166.02	BUTEE de talonnage arrière (Paulstra 502.504)	2
	5168.01	PLAQUE inférieure d'appui de ressort arrière gauche (du n° 1.124.239 au n° 1.130.003)	1
	5170.01	BARRE STABILISATRICE avec articulations élastiques	1
	⊗ 5248.04	ARTICULATION élastique de 12×30×30×24, de barre (Paulstra 561.341 ou Repusseau F 43.154) (livrée par 20)	2
	5172.01	CHAPE de fixation de barre stabilisatrice sur tube de pont gauche (jusqu'au n° 1.130.003)	1
	⊗ 5172.02	CHAPE de fixation de barre stabilisatrice sur tube de pont gauche (à partir du n° 1.130.004)	
	3834.01	VIS de 12×54, pas 1,75, de fixation de barre stabilisatrice dans chape et sur carrosserie (jusqu'au n° 1.130.003)	2
	⊗ 5173.01	VIS de 12×54, pas 1,50, de fixation de barre stabilisatrice dans chape et sur carrosserie (à partir du n° 1.130.004)	
	⊗ 3431.01	ECROU de 12, pas 1,50, de vis de barre stabilisatrice (à partir du n° 1.130.004) (livré par 50)	2

Pour ressorts arrière 203 L/CL, 203 U6/C5, voir pages 51 C et 51 D.

Pour ressorts arrière 203 U8/C8, voir pages 51 E et 51 F.

Pour ressorts arrière, fourgon et ambulance, voir pages 51 G et 51 H.

Pour fixation des ressorts arrière utilitaires, voir pages 51 I et 51 J.